

ADMISSION AU CHP SAINT GREGOIRE PATIENT MAJEUR

A compléter et transmettre <u>impérativement au plus tard l'avant-veille</u> de l'intervention à l'accueil du CHP Saint Grégoire à l'attention des pré-admissions soignantes ou par mail à l'adresse suivante : stg.preadsoignantes@vivalto-sante.com

| Je soussigné(e)(nom, prénom)Né(e | e)le : | |
|---|---|--|
| Entrant au CHP Saint Grégoire le :/20 | | |
| 1° LIVRET D'ACCUEIL | | |
| Je reconnais avoir bien reçu le livret d'accueil de la clinique décrivant son fonctionnen | nent et les tarifs. | |
| 2° AUTORISATIONS | | |
| L'article L.1111-4 du code de la santé publique précise que : « Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu of préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé. Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentem personne et ce consentement peut être retiré à tout moment ». | | |
| J'autorise - le docteur, ainsi que le ca anesthésiste, à pratiquer l'intervention chirurgicale ou médicale, et/ou les nécessités par mon état de santé et à utiliser tous les moyens nécessaires à n - le CHP Saint Grégoire à commander et régler, le cas échéant, tout équipem produits dérivés nécessaires aux soins prodigués. | examens et traitements na prise en charge. | |
| 3° PERSONNE DE CONFIANCE | | |
| Art L.1111-6 de la Loi du 4 mars 2002 (cette personne peut vous accompagner dans voi entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions) | s démarches et assister aux | |
| ☐ Je désigne comme Personne de confiance (Nom, Prénom, coordonnées) : | | |
| Nom :Prénom : | | |
| ★ domicile : ★ portable : | Signature de la personne désignée : | |
| Nature de la relation (conjoint, médecin, ami, etc.) | | |
| ☐ Je ne souhaite pas désigner de Personne de confiance | | |
| 4° DIRECTIVES ANTICIPEES | | |
| □ J'ai rédigé mes directives anticipées, je les transmets à l'équipe soignante lors de mon admission □ Je souhaite rédiger des directives anticipées. Une guide pour leur rédaction est à votre disposition à l'accueil et dans les services de soins lors de votre admission □ Je ne souhaite pas rédiger de directives anticipées | | |
| Fait à, | | |
| Le:/20 SIGNATURE : | | |

A compléter et transmettre impérativement au plus tard l'avant-veille de l'intervention à l'accueil du CHP Saint Grégoire à l'attention des pré-admissions soignantes ou par mail à l'adresse suivante : stg.preadsoignantes@vivalto-sante.com

AUTORISATION D'OPERER UN PATIENT MINEUR Patient mineur ou patient majeur sous tutelle

| Document concernant l'enfant ou le | : majeur sous tutelle (Nom, Prénom) : . | |
|--|--|---|
| Né(e) le :// | Entrant au CHP le : / / | |
| | OPERER UN PATIENT MINEUR (OU MA t à l'article 372-2 du code civil et à l'article 42 du code | - |
| médico-chirurgicale du CHP SAINT-GRE | légal de l'enfant (ou majeur sous tutelle) d GOIRE à l'opérer et anesthésier et à pratiq s à sa prise en charge y compris l'anesthés | uer les actes liés à son intervention, |
| Père Nom: Prénom: domicile: portable: Date:// Signature: | Mère Nom: Prénom: domicile: portable: Date:// Signature: | Tuteur Nom: Prénom: domicile: portable: Date:// Signature: |
| A compléter en cas o ☐ J'atteste sur l'honneur être le seul titula | d'absence de signature de l'un des titulaires de | l'autorité parentale : |
| de l'autorité parentale, aucune anesthésie santé à court ou moyen terme, ne pourra Nom, Prénom : | | lle ou de mise en jeu de l'état de |
| L'article L1111-4 de la loi n° 2002-30 | o3 du 4 mars 2002 précise <u>« le consen</u> ntiquement recherché s'il est apte à ex | tement du mineur ou du |
| Je soussigné(e) (nom, prénom) | | Né(e) le : |
| Certifie avoir été suffisamment informé de | s avantages mais aussi des risques de l'inte | ervention proposée. |
| et à pratiquer les actes liés à l'intervention | | |
| | Date: / Signature | : |
| 3° AUTORISATION DE REMISE D'U | JN PATIENT MINEUR à l'autorité pare | ntale à la sortie de l'hospitalisation |
| légaux de l'enfant désigné sur le présent à l'un de nous deux ou à un tiers désigné | document certifions qu'à sa sortie du CHP ci-dessus (sa pièce d'identité lui sera del <i>ures, la présence des deux parents peut-être re</i> | SAINT GREGOIRE, l'enfant peut être remi mandée pour la restitution). |
| Le:// | Tiers (le ca | s échéant) |
| Signatures : | Nom : | Prénom : |
| | ★ domicile : | |

-011-A - 08/17

portable :